

## **Classement d'un bien culturel mobilier**

**A.M. 11-10-2013**

**M.B. 27-11-2013**

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances a classé par arrêté ministériel de la Communauté française le 11 octobre 2013 le tableau Sainte-Cécile de Rome (hors encadrement) de François-Joseph NAVEZ, avec la qualification de trésor, conformément au décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française.

